

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture
et de l'alimentation

Arrêté du **08 FEV. 2021**

**portant approbation des élections de membres correspondants de l'Académie
d'agriculture de France pour l'année 2020**

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,

Vu le décret n°2014-579 du 4 juin 2014 relatif à l'Académie d'agriculture de France ;

Vu le procès-verbal de la séance du 2 décembre 2020,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont approuvées les élections suivantes à l'Académie d'agriculture de France, en qualité de membres correspondants :

Section Productions végétales

Mme Frédérique ANGEVIN

M. Thierry CANDRESSE

M. Xavier PINOCHET

M. Robert TESSIER

Section Forêts et filière bois

M. Charles DEREIX

M. Gérard DEROUBAIX

M. Marc VINCENT

Section Productions animales

M. Dominique LANGLOIS

M. Charles-Henri MOULIN

Mme Christine ROGUET

Section Sciences humaines et sociales

M. Mathias GIREL

M. Pascal MARTY

M. Jean-Pierre POULAIN

Section Milieux et êtres vivants

M. Hubert BOIZARD

M. Claude PLASSARD

Mme Fabienne TROLARD

Section Sciences de la vie

Mme Anne BRISABOIS

Mme Mylène DURAND-TARDIF

M. Philippe KIM-BONBLED

M. Philippe REIGNAULT

Section Environnement et territoires

Mme Gabrielle BOULEAU

Mme Isabelle GOLDRINGER

Section Alimentation humaine

M. Philippe BESNARD

Mme Sylvie ISSANCHOU

Section Agrofournitures

M. Hubert DEFRANCO

Section Économie et politique

Mme Martine GUIBERT

M. Hervé LECESNE

M. Franck MICHEL

M. Claude VERMOT DESROCHES

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait le 08 FEV. 2021

Le ministre de l'agriculture
et de l'alimentation


Julien DENORMANDIE